

LE BILAN PROFESSIONNEL



LE BILAN PROFESSIONNEL

- [INTRODUCTION](#)
- [QU'EST-CE QU'UN BILAN PROFESSIONNEL
.ET QUELLE EST SA FINALITE?](#)
- [COMMENT REUSSIR VOTRE BILAN
PROFESSIONNEL ?](#)
- [CONCLUSION](#)

INTRODUCTION

L'expérience du Fonds National de l'Emploi dans le traitement de l'emploi montre aujourd'hui que les difficultés d'insertion des Cadres sont liées certes à l'étroitesse du marché, mais aussi, entre autres, aux difficultés qu'ils éprouvent à faire leur bilan professionnel.

Cette étape préliminaire et indispensable pour une recherche d'emploi efficace, exige du Cadre une analyse profonde de lui-même et des expériences vécues tout au long de sa carrière.

La présente brochure a pour but de fournir un canevas, une méthodologie permettant d'élaguer et d'affiner le vaste champ qu'est le vécu personnel et professionnel du Cadre à la recherche d'une réinsertion, avec pour corollaire, l'identification et la définition plus claire des cibles professionnelles, préalables à toute recherche efficiente d'un emploi.

QU'EST-CE QU'UN BILAN PROFESSIONNEL, ET QUELLE EST SA FINALITE?

Un philosophe a dit , " connais-toi toi même et tu connaîtras les cieux ".
Loin du discours métaphysique et de manière plus prosaïque, il est généralement admis,
que la connaissance de soi concoure à l'édification et à la consolidation de la personnalité.

En ramenant cette affirmation à la recherche d'un emploi, nous avancerons que bien se connaître, c'est à dire sonder sa mémoire, son vécu pour mettre à jour ses aspirations profondes, ses motivations, ses intérêts et ses vœux, permet d'avoir des repères, de poser des balises, de déterminer et de fixer ses objectifs. Ce travail de réflexion personnelle est également appelé " **bilan personnel** ".

Un bilan professionnel est donc, non seulement un inventaire de ses compétences, mais aussi une exploration de ses potentialités.

Il n'est pas figé, mais doit être actualisé au fil des jours, puisque tourné vers l'avenir.

Il aide le Cadre à prendre conscience :

- de ce qu'il est
- de ce qu'il a réalisé concrètement,
- de ce qu'il sait faire,
- de ce qu'il veut faire,
- des savoir-faire qu'il avait peut-être oubliés, ou qui semblaient si évidents qu'il n'y pensait plus.

le Cadre peut ainsi définir son projet professionnel grâce à :

- une meilleure analyse de sa personnalité et de ses savoir-faire,
- une redécouverte des moments marquants de sa carrière,
- un recensement des informations les plus exhaustives possibles et de la manière la plus approfondie, permettant de construire un argumentaire.

C'est cet argumentaire qui lui permet de valider la cohérence entre son profil et son projet professionnel.

COMMENT REUSSIR VOTRE BILAN PROFESSIONNEL ?

La démarche est simple et basée sur dix points :

1- La description de vos activités

Pour vous rappeler les entreprises dans lesquelles vous avez évolué, les rôles que vous y avez joués, les moyens utilisés et les tâches accomplies :

- Dans quelles entreprises avez-vous travaillé ?
- Quels postes ou quelles fonctions avez-vous occupés ?
- Quelles étaient les tâches liées à vos fonctions ?
- Quels étaient les moyens mis à votre disposition (humains et matériels) ?

2- L'évaluation de vos différentes activités

Pour ressortir les sources de satisfaction et d'insatisfaction, les facteurs de réussite, les enseignements tirés d'échecs ou des difficultés :

- Quels sont vos savoir-faire spécifiques ?
- Quel est votre degré de maîtrise pour chaque activité ?
- Les techniques utilisées ont-elles évolué ? Les maîtrisez-vous ?
- Vos connaissances peuvent-elles être utilisées dans un autre contexte? si oui, lequel?
- Qu'avez-vous apporté de vous-même dans vos réalisations ?
- Etc.

3- L'analyse des changements connus au cours de votre carrière

Pour relever les motivations, les ambitions, les facteurs d'influence ou raisons de vos décisions :

- Comment analysez-vous votre passage d'un poste à un autre, d'une fonction à une autre, ou d'une entreprise à une autre?
- Quelles étaient vos motivations pour chaque changement ?
- Comment avez-vous vécu ce(s) changement(s) ?
- Etc.

4- L'identification de vos principales compétences

Pour mettre en exergue vos savoir-faire consolidés, vos points forts et prendre conscience de vos points faibles :

- Quelles sont vos compétences dominantes pour chaque poste ou fonction ?

5- Le recensement de votre capital de connaissances et/ou aptitudes connexes

Pour ne pas perdre de vue les autres univers qui vous sont connus et pour faire le point sur vos connaissances particulières :

- Quelles sont les langues étrangères que vous maîtrisez ?
- Quelles sont les autres techniques que vous maîtrisez ?
- Etc.

6- Le recensement de votre capital relationnel

Pour vous rappeler de tous les liens d'amitié que vous avez tissés avec des tiers au cours de votre vie professionnelle et extra-professionnelle:

- Quelles sont les relations que vous avez développées tout au long de votre vie professionnelle et extra-professionnelle ?
- Quelles sont celles qui sont un atout pour votre réinsertion ?

7- L'identification de vos principales caractéristiques personnelles

Pour faire ressortir vos traits de personnalité qui ont un lien avec votre parcours professionnel:

- Quels sont les traits de caractère que vous avez développés tout au long de votre parcours professionnel et extra-professionnel ?
- Quels sont ceux qui ont un lien avec votre objectif professionnel ?

8- La synthèse

Le travail d'exploration terminé, vous dégagéz vos principaux traits de personnalité et savoir-faire qui vous permettent de définir votre projet professionnel :

- Quelles sont vos principales compétences et quelles sont les connaissances sur lesquelles elles s'appuient ?
- Quelles sont vos principales caractéristiques personnelles et les valeurs auxquelles vous attachez le plus d'importance ?

9- Le Tamis

Vous vous repositionnez :

- Ce que vous voulez abandonner,
- Ce que vous voulez acquérir ou développer,
- Ce que vous voulez changer,
- Ce que vous voulez conserver.

10- Les cibles professionnelles

Pour identifier votre univers d'investigation dans votre recherche d'emploi:

- Quels sont les contextes dans lesquels vos savoir-faire peuvent s'exprimer valablement ?
- Quelles sont les entreprises pouvant être intéressées par votre profil?
- Quelles sont celles qui disposent véritablement de moyens pour vous recruter?
- Quelles sont les caractéristiques spécifiques de chacune de ces entreprises ?

CONCLUSION

Le bilan professionnel est votre tableau de bord. Vous vous y référez chaque fois que vous avez besoin d'éléments pour présenter vos connaissances, argumenter, justifier, donner des exemples. C'est pourquoi il nécessite un travail de fond qui vous donne cette confiance dont vous avez besoin lors de la rencontre avec un recruteur.

Source : La méthode déclic, APEC - France